

CARI SPORT.ORG

Le sport collector aux enchères !

Les grandes entreprises ne sont pas les seules à pouvoir s'associer au projet. Tous les dons ont un impact positif sur l'image de l'entreprise et sur les projets caritatifs soutenus.

PARTENAIRE

Un engagement !

En 2008, **23% des entreprises** de 20 salariés et plus (soit près de 30.000 entreprises) ont pratiqué le mécénat. **2,5 milliards d'euros** ont été consacrés à ces actions de soutien, en particulier dans le domaine de la solidarité et de la culture.

DEVENIR
PARTENAIRE

CARISPORT.ORG

Pourquoi **le sport** ?

Une image spontanément positive dans l'opinion publique qui véhicule des valeurs communes à celles de l'entreprise :

- **Dynamisme**
- **Dépassement de soi au service d'une équipe**
- **Performance**

Pourquoi s'associer et financer **le Fonds de dotation CARISPORT** ?

Pour renforcer **une stratégie institutionnelle** qui valorise socialement **l'entreprise** elle-même perçue comme **un acteur civique** en interne et à l'extérieur.

Pour profiter d'une visibilité renforcée : présence systématique de votre société sur tous les supports de communication (communiqués, dossiers,...) et sur le site

Pour les entreprises ancrées dans la région, **afficher le dynamisme local** soutenu par **une culture régionale** en s'associant à un projet né sur leurs terres.

Pour bénéficier d'**avantages fiscaux** liés au mécénat (cf. loi 1er août 2003)

SOCIÉTÉ **Représentée par**

ADRESSE

VILLE

TÉL **MAIL**

MONTANT DU DON

UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE : 60 % DE REDUCTION D'IMPÔT

Conformément à la loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003, une opération de mécénat à Carisport est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 %, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Un don à hauteur de 10 000 euros permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 6 000 euros soit un investissement net de 4 000 euros.

Vous pouvez également bénéficier de contreparties matérielles pouvant atteindre 25% du montant de votre don.

Date : Lieu : signature